

Procédures hygiéniques relatives au tatouage et au piercing

Soins - Bien-être Formations continues



- > **Durée**
20h
- > **Tranche d'âge**
18 à 25 ans
25 ans et +
- > **Finalité**
Attestation
- > **Pratique en entreprise / Alternance**
Non

Cette formation répond à la réglementation qui oblige les tatoueurs et pierceurs à suivre une formation sur l'hygiène, ce n'est pas une formation pratique du tatouage, ni du piercing.

Conditions d'accès

Aucun prérequis.

Programme

Formation dure 20 heures réparties en 2 journées complètes de formation + une dernière ½ journée (passage d'une évaluation individuelle théorique & pratique).




Site de Mons

 Avenue du Tir, 79a 7000 Mons

 065 35 60 00

Secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h à 17h

 065 84 28 60

 mbc@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation